

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



**BOURG HABITAT**  
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT  
16 Avenue Maginot - CS 31001  
01009 BOURG-EN-BRESSE  
CEDEX

2022-09 - Marché de Prestations Intellectuelles  
Commissaires aux comptes

Marché passé en procédure adaptée ouverte  
avec possibilité de négociation librement  
définie par l'acheteur, en application des  
articles L.2123-1, R.2123-1 et R. 2123-4 du  
code de la commande publique

**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**  
**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :**  
**LUNDI 2 MAI 2022**  
**HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :**  
**12 HEURES**  
**DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION :**  
**01/04/2022**

Identification de l'organisme qui passe le marché :  
BOURG HABITAT - Office Public de l'Habitat de la Communauté  
d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse, représenté par  
son Directeur Général par intérim, Monsieur Thierry MERAT  
16, avenue Maginot CS 31001 01009 BOURG EN BRESSE  
Cedex SIRET : 270100035 00012  
Téléphone 04 74 21 20 20  
Site internet : www.bourg-habitat.com

**Objet et décomposition du marché**  
La présente consultation a pour objet de retenir un commissaire  
aux comptes pour certifier les comptes de Bourg Habitat jusqu'à  
l'exercice comptable 2027 inclus.  
La présente consultation n'est pas allotie.  
Les compétences obligatoires et les missions sont précisées  
dans le dossier de consultation.

**Variantes et Prestations supplémentaires éventuelles**  
La présente consultation ne comporte pas de variantes ni de  
prestations supplémentaires éventuelles.

**Procédure de passation**  
La présente consultation est lancée selon une procédure  
adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement  
définie par l'acheteur, en application des articles L.2123-1,  
R.2123-1 et R.2123-4 du code de la commande publique.

Une phase de négociation pourra être mise en œuvre.  
L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les 3 candidats  
ayant remis des offres conformes et jugées les plus  
intéressantes, suite au premier classement établi par application  
des critères pondérés énoncés dans le présent document.

**Renseignements et justificatifs à produire**  
Le candidat devra fournir les documents mentionnés dans le  
Règlement de consultation.

**Durée du marché et délais d'exécution**  
Le marché est conclu pour une durée permettant de certifier les  
comptes financiers de Bourg Habitat jusqu'à l'exercice  
comptable 2027 inclus.

Tous les délais d'exécution sont stipulés dans le dossier de  
consultation.

**Langue**  
L'offre du candidat sera entièrement rédigée en langue  
française.

**Unité monétaire**  
Le candidat est informé que l'organisme souhaite conclure le  
marché dans l'unité monétaire Euro.

**Délai de validité des offres**  
Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de  
la date limite de remise des offres.

**Remise du dossier**  
Par voie électronique uniquement  
Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable  
sur le site www.achatpublic.com

Aucune demande d'envoi du dossier sur support papier ou  
physique électronique n'est autorisée.

**Financement**  
Les prestations seront financées sur les budgets de BOURG  
HABITAT.

**Critères d'attribution du marché**  
L'offre jugée économiquement la plus avantageuse sera retenue  
en tenant compte des critères d'attribution suivants (en  
pourcentages) :

- Prix 35%  
- Valeur technique 65%

**Renseignements**  
Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur  
seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats  
devront faire parvenir au plus tard le 25 avril 2022, une  
demande sur la rubrique dédiée sur la plateforme

www.achatpublic.com

Voie de recours  
Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal Administratif de Lyon 184 rue Duguesclin - 69003 LYON  
TEL. 04 87 63 50 00

Délais d'introduction des recours : selon modalités  
réglementaires énoncées dans le Règlement de consultation.  
Date limite de réception des offres : LUNDI 2 MAI 2022 A 12  
HEURES

302778100

## AVIS

Avis administratifs

## COMMUNE DE PONT D'AIN

Projet de parc photovoltaïque - Prescription de  
la procédure de déclaration de projet  
emportant mise en compatibilité du PLU

Par délibération en date du 28 mars 2022, le conseil municipal  
de la Commune de Pont d'Ain a décidé d'engager la procédure  
de déclaration de projet emportant mise en compatibilité de son  
plan local d'urbanisme (PLU) et a fixé les modalités de la  
concertation. Elle porte sur le projet d'installation d'un parc  
photovoltaïque sur le site de l'ancienne ZAC des Maladières.  
Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois à  
compter du 30 mars 2022. Elle est consultable en mairie et en  
préfecture.

302953300

Enquêtes publiques

COMMUNE  
DE BOURG EN BRESSE (AIN)

Enquête publique sur la révision du règlement  
local de publicité (RLP) de la commune  
de Bourg-en-Bresse

Par arrêté municipal n°59725 du 05/04/22, le Maire de  
Bourg-en-Bresse a ordonné l'ouverture de l'enquête publique  
sur la révision du règlement local de publicité de la commune  
de Bourg-en-Bresse.

A cet effet, le président du Tribunal Administratif a désigné  
Monsieur Gérard BLANCHET, en qualité de commissaire  
enquêteur titulaire.

L'enquête se déroulera à la mairie de Bourg-en-Bresse (1) du  
lundi 25 avril 2022 au mercredi 25 mai 2022 inclus, aux jours et  
heures habituels d'ouverture au public (2).

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur  
recevra les observations du public en mairie :

- le lundi 25 avril 2022, de 9 h à 12 h (salle du Plan)  
- le mercredi 18 mai 2022, de 9 h à 12 h (salle du Plan)  
- le mercredi 25 mai 2021, de 14 h à 17 h (salle du Plan)

Les observations pourront également être recueillies par écrit  
pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre d'enquête mis à disposition à l'Hôtel de Ville  
(table de consultation, 2ème étage à droite des escaliers, hors  
permanences du commissaire enquêteur)

- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie  
de Bourg-en-Bresse - Direction de l'Administration Générale -  
01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX.

- par voie électronique, à l'adresse suivante :  
revisionrlp@bourgennes.fr

Pour la bonne information du public, le dossier soumis sera  
consultable sur le site internet de la Ville de Bourg-en-Bresse :  
www.bourgenbresse.fr

et un accès gratuit est garanti par la mise à disposition d'une  
borne interactive, située à l'accueil de la Mairie de  
Bourg-en-Bresse, aux jours et heures habituels d'ouverture au  
public.

Cet avis est affiché sur les panneaux d'affichage officiel de la  
mairie et peut être consulté sur le site internet de la commune :  
www.bourgenbresse.fr.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et  
les conclusions du commissaire enquêteur :

- à la mairie (site de l'hôtel de Ville - 2ème étage) aux jours et  
heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront reçus et pendant  
un an à compter de la date de la clôture de l'enquête ;

- sur le site internet de la Ville : www.bourgenbresse.fr

Au terme de l'enquête publique, la révision du règlement local  
de publicité sera approuvée par délibération du conseil  
municipal.

(1) - Placé de Hôtel de Ville - 04 74 45 71 99  
(2) - Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00  
Le Maire, J-F. DEBAT

302934200

## Plan local d'urbanisme

## COMMUNE DE CURTAFOND (AIN)

Arrêté n°2022/002  
engageant la modification du PLU

Par arrêté du 24/03/2022, le maire de la commune de  
CURTAFOND a décidé d'engager une procédure de  
modification du plan local d'urbanisme (PLU).  
Cet arrêté est affiché en mairie pendant un mois à compter du  
28/03/2022.

302955600

## VIES DES SOCIÉTÉS

Augmentations de capital

## MC.DEVELOPPEMENTS

SAS au capital de 2.000 euros  
Siège social : 32 IMPASSE DES PETITS  
SOULIERS 01330 LE PLANTAYRCS  
BOURG-EN-BRESSE  
489 396 069

## AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Par décision de l'associé unique en date du 31 mars 2022, il a  
été décidé une augmentation du capital social d'un montant de  
100000 euros, à compter du 31 mars 2022. Le capital social est  
désormais fixé à la somme de 102000 euros.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de BOURG-ENBRESSE

302703100

Modifications statutaires

## FORMETAL

SARL au capital de 115 000 €  
Siège social : Chemin de Gleteins  
1 Impasse des Vignes - 01480 FRANS  
443.813.779 RCS BOURG-EN-BRESSE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 Mars 2022 a décidé  
la transformation de la société en société par actions simplifiée,  
sans création d'un être moral nouveau. L'objet de la société,  
son siège, sa durée et son capital demeurent inchangés.

Admission aux assemblées générales et droits de vote : Tout  
associé peut participer aux assemblées générales sur  
justification de l'inscription en compte de ses actions au jour de  
la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il  
possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La transmission des titres de capital  
ou des valeurs mobilières donnant accès au capital est libre  
entre associés uniquement.

Monsieur Jean-Jacques GREGOIRE, demeurant Chemin des  
Gleteins, 1 Impasse des Vignes - 01480 FRANS, gérant a été  
nommé en qualité de Président.

302862800

LES MENUISERIES DE L'AIN -  
SOCIETE COOPERATIVE  
OUVRIERE DE PRODUCTION A  
RESPONSABILITE LIMITEE A  
CAPITAL VARIABLE

Société coopérative ouvrière de production à  
responsabilité limitée au capital de 50.000 €  
Siège : 2 Rue des Ormeaux  
01000 BOURG EN BRESSE  
303469266 RCS de BOURG-EN-BRESSE

Par décision de l'AGO du 25/03/2022, il a été décidé à compter  
du 01/04/2022 de :

- nommer Gérard M. LOUVET Mathieu 275 route de torcieu  
01500 BETTANT en remplacement de M. PERRIN Jean-Paul en  
fin de mandat.

Mention au RCS de BOURG-EN-BRESSE

302887400

Professionnels  
du Droit et du Chiffre  
en quelques clics  
publiez vos Annonces Légales  
partout en France.

LE PROGRES  
lejournal  
LE BIEN PUBLIC



leprogres.viedessocietes-eurolegales.com

identifiant + code d'accès sécurisé sur demande

0809 101 811

lpra@leprogres.fr

plateforme nationale de saisie en ligne

